

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six,

Date de convocation
20 avril 2026

Le 27 avril,

Date d'affichage de
convocation
20 avril 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre-Louis **BRIERE**, Président.

Nombre de conseillers

Présents :

En exercice : 13

Pierre-Louis **BRIERE**, Laetitia **MARLIN**, Ouafae **BENDRISS**, Thérèse **MALEM**, **Nicolas BRUNET**, Jean-Marie **THEBAULT**, Jacqueline **GESTIN**, Hayat **LAKHYALI**, Gasparine **MIRABEL**, Sahar **MENDY**

Présents : 10

Excusés :

Votants : 10

Maud **BOUDAL**, Magali **DOUSSE**, Evelyne **COURTECUISSÉ**

Date de la séance :

Le Conseil d'Administration,

27 avril 2026

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L 123-8 par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux CCAS,

Objet :

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-1 à 20,

Vote du Budget Primitif 2026

VU le débat d'orientation budgétaire intervenu le 25 février 2026,

CONSIDERANT que le budget du CCAS est voté par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Article 1 : ADOPTE les chapitres suivants du budget primitif 2025 pour les recettes et les dépenses, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

1) La section de fonctionnement

Les recettes

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260427-DCCAS260427BP26-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Les recettes de fonctionnement comprennent :

Niveau de vote	Propositions
70 - Produits des services	40 300,00 €
74 - Dotations et participations	150 000,00 €
Recettes de fonctionnement	190 300,00 €
Total recettes de fonctionnement	190 300,00 €

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

Niveau de vote	Propositions
002 - Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2025	- 1 418,49 €
011 - Charges à caractère général	65 049,65 €
012 - Charges de personnel	40 400,00 €
65 - Autres charges gestion courante	80 000,00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	3 431,86 €
Total dépenses de fonctionnement	190 300,00 €

2) La section d'investissement

Les recettes

Niveau de vote	Propositions
27 - Autres immobilisations financières	3 000,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 431,86 €
Recettes d'investissement	6 431,86 €
R001 Solde reporté	48 691,97 €
Total recettes d'investissement	55 123,83 €

Les dépenses

Niveau de vote	Propositions
21 - Immobilisations corporelles	16 102,26 €
27 - Autres immo. financières	36 752,97 €
Total dépenses d'investissement	52 855,23 €
Restes à réaliser de l'année N-1	2 268,60 €

Total recettes fonctionnement et investissement : 245 423,83 euros

Total dépenses fonctionnement et investissement : 245 423,83 euros

- Article 2 : ADOPTE le budget primitif 2026 pour un montant total de 245 423,83 euros, il est voté au niveau des chapitres, tant en section de fonctionnement qu'en investissement

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an qu

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260427-DCCAS260427BP26-DE
Date de transmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 7/05/2026

Certifiée exécutoire le : 7/05/2026

Le Président du CCAS



Pierre-Louis BRIERE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Briere", written over a horizontal line.

ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

Commune de MAGNY LES HAMEAUX - BUDGET CCAS

27/04/2026 09:35 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Président,
A **Magny-les-Hameaux**, le 27/04/2026
Le Président

Délibération

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A **Magny-les-Hameaux**, le 27/04/2026

Les membres du Conseil d'administration,

Votes

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10




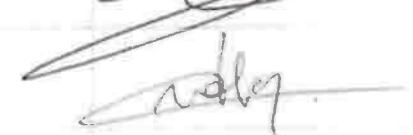





Nombre de suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 20/04/2026

Signataire	
Monsieur Pierre-Louis BRIERE	
Madame Laetitia MARLIN	
Madame Ouafae BENDRISS	
Madame Thérèse MALEM	
Monsieur Nicolas BRUNET	
Madame Maud BOUDAL	
Madame Magali DOUSSE	
Monsieur Jean-Marie THEBAULT	
Madame Jacqueline GESTIN	
Madame Evelyne COURTECUISSÉ	
Madame Gasparine MIRABEL	
Madame Hayat LAKHYALI	
Madame Sahar MENDY	

Accusé de réception en préfecture
076-267801082-20260427-DCCAS260427BP26-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

Commune de MAGNY LES HAMEAUX - BUDGET CCAS

27/04/2026 09:35 Page 2 / 2

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/05/2026, et de la publication le 05/05/2026

Accusé de réception en préfecture 078 267801082_20260427-DCAS260427BP26-DE MAGNY LES HAMEAUX le Date de réception préfecture : 07/05/2026
